



Certificat Charia compatible pour le compte Ethiko (fenêtre islamique)

Après avoir analysé les documents mis à la disposition du charia board du CIFIE par le client et après avoir analysé la procédure de création de compte, nous avons émis une charte avec les règles et les recommandations à son propos pour le client. Nous attestons la **conformité** du compte courant « **ETHIKO** », Pro & Particuliers et le service de carte associé assuré par “Treezor” aux impératifs et exigences de la finance islamique. Il s’agit bien d’un compte cantonné sans aucun « intérêt » possible.

Le client déclare également soumettre le produit à notre audit charia semestriel.

Nous informons les souscripteurs que le compte courant comme l'épargne est assujetti à la zakat (aumône purificatrice légale) annuelle.

Fait à Paris le 01/04/2019

Shaykh Tarik Abou Nour Consultant et Secrétaire Général du Charia Board du CIFIE

Attention : une attestation de conformité ne constitue pas une recommandation d'investissement. Un charia board n'a pas d'habilitation pour se prononcer sur les frais, la distribution commerciale des produits ni leur pertinence concurrentielle.